Document généré le 13 juil. 2025 03:20

Cahiers québécois de démographie

Les enfants de la monoparentalité, hier et aujourd'hui
CHILDREN IN SINGLE-PARENT FAMILIES, YESTERDAY AND TODAY
LOS NINOS DE FAMILIAS MONOPARENTALES, AYER Y HOY

Hubert Denis, Bertrand Desjardins, Jacques Légaré et Nicole Marcil-Gratton

Volume 23, numéro 1, printemps 1994

L'enfance

URI : https://id.erudit.org/iderudit/010162ar
DOI : https://doi.org/10.7202/010162ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Denis, H., Desjardins, B., Légaré, J. & Marcil-Gratton, N. (1994). Les enfants de la monoparentalité, hier et aujourd'hui. *Cahiers québécois de démographie*, *23*(1), 53–74. https://doi.org/10.7202/010162ar

Résumé de l'article

Faite du point de vue des enfants, cette étude, comparant des générations de la Nouvelle-France et du Canada contemporain, montre que la monoparentalité n'est pas un fait nouveau. Les contextes de cette monoparentalité sont toutefois très différents. D'une part, le modèle colonial de la famille traditionnelle a fait place à une diversité de situations familiales. D'autre part, si seule la mortalité intervient en Nouvelle-France, les ruptures d'unions contemporaines sont essentiellement le fruit d'une décision. En ce sens, les retombées psychologiques d'une rupture devraient être, pour l'enfant, complètement différentes.

Le premier épisode de vie monoparentale est, hier comme aujourd'hui, une situation courte et temporaire se terminant fréquemment par la remise en union du parent monoparental. Peu importe l'époque, les enfants se retrouvent plus souvent avec leur mère après la rupture. Toutefois, si, dans le passé, le sexe du parent monoparental influence peu les caractéristiques des périodes de monoparentalité vécues par les enfants, il n'en est plus de même aujourd'hui.

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Cahiers québécois de démographie
Vol. 23, no 1, printemps 1994, p. 53-74.

Les enfants de la monoparentalité, hier et aujourd'hui

Hubert DENIS, Bertrand DESJARDINS,
Jacques LÉGARÉ et Nicole MARCIL-GRATTON *

Phénomène impliquant à la fois parents et enfants, la monoparentalité peut être étudiée tant du point de vue du chef de la famille que de celui de sa progéniture. Jusqu'à ce jour, le phénomène a surtout été vu à travers le prisme parental, les enfants n'étant généralement considérés que comme une caractéristique qui joue un rôle dans les comportements nuptiaux du conjoint survivant ou des deux membres de l'union brisée. Toutefois, avec l'évolution à la hausse des ruptures d'union dues aux séparations et selon l'idée, débattue notamment dans divers travaux en psychologie (Cyr, 1986), qu'un itinéraire familial perturbé peut déranger le cours normal de l'évolution psycho-sociale des enfants, les sciences sociales s'intéressent de plus en plus à la monoparentalité telle que la vivent les enfants.

Malgré ce nouvel intérêt, l'étude de la monoparentalité du point de vue des enfants est difficile à réaliser à cause de l'absence relative de données. La juste appréhension d'un phénomène dynamique tel que l'itinéraire familial exige en effet du chercheur l'utilisation de données peu fréquentes lui permettant une vision longitudinale des choses. De plus, les enquêtes où l'enfant est sujet d'étude ne sont pas légion. Avec une bonne dose d'imagination et un fort labeur, il a été toute-

---

* Groupe de recherche sur la démographie québécoise (GRDQ), Université de Montréal. Les études qui ont permis la rédaction de cet article ont été financées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Fonds FCAR du Gouvernement du Québec, Statistique Canada et l'Université de Montréal. Les auteurs remercient Paul-Marie Huot pour le traitement informatique des données contemporaines.

fois possible de passer outre à ces problèmes et de reconstituer la trajectoire familiale d'enfants à partir de questionnaires d'enquêtes rétrospectives touchant celle de leurs parents (Marcil-Gratton, 1993). Ces recherches nous ont donné en fait les premières mesures valables d'un phénomène dont on connaissait l'existence mais non l'ampleur.

Étant donné l'évolution rapide des habitudes matrimoniales et la fragilité des unions d'aujourd'hui, on est porté à croire que les générations d'enfants les plus récentes sont celles qui, dans notre histoire, ont été les plus touchées par une monoparentalité due à la rupture de l'union de leurs parents. Or, nous ne sommes plus sans savoir que la monoparentalité n'est pas un phénomène nouveau. Il a été en effet montré qu'au temps de la Nouvelle-France sept familles sur dix ont connu une situation de monoparentalité (Légaré et Desjardins, 1991) [1]. Dans un contexte de forte mortalité comme celui dans lequel nos aïeux ont vécu, il paraît évident que les enfants subissaient souvent en bas âge le décès de leurs parents. Il devient alors intéressant de comparer la situation actuelle à celle de nos ancêtres, ne serait-ce que pour replacer la réalité moderne dans une plus juste perspective. C'est l'objectif du présent texte.

LES DONNÉES

Cherchant à mettre en lumière la situation des enfants canadiens dans le contexte mouvant des habitudes matrimoniales des adultes depuis le milieu de la décennie 1960, l'une d'entre nous a utilisé les histoires conjugales, parentales et professionnelles d'adultes colligées dans l'Enquête sur la famille de 1984 (ESF84) de Statistique Canada et a reconstitué l'histoire familiale de diverses générations d'enfants canadiens (Marcil-Gratton, 1988). Utilisant un échantillon d'enfants issus des adultes choisis pour l'enquête, elle a pu étudier de façon longitudinale l'itinéraire familial d'enfants de trois groupes de

---

[1] Cette étude a été élaborée à partir des unions formées entre célibataires au Canada avant 1680. Nous obtenons la proportion de sept sur dix en faisant l'hypothèse que les enfants célibataires restent à charge jusqu'à l'âge de 25 ans. Fait intéressant à remarquer, l'abaissement de l'âge d'émancipation a peu d'effet sur le nombre de familles touchées par une monoparentalité. Ainsi, quand on diminue le seuil à 20 ans, les deux tiers des familles connaissent une phase monoparentale, alors que s'il est fixé à 15 ans, six sur dix sont encore concernées.

générations, soit 1961-1963 (1182 cas), 1971-1973 (955 cas) et 1981-1983 (950 cas).

Les données de l'Enquête sociale générale de 1990 ont permis la mise à jour du premier travail, en centrant l'étude sur les générations 1971-1973 et 1981-1983 observées six ans plus tard, et en ajoutant à l'analyse le contexte familial des enfants nés à la fin des années 1980 (Marcil-Gratton et Lapierre-Adamcyk, 1992; Marcil-Gratton, 1993). Cette enquête a permis une première étude régionale partielle du phénomène et mis en lumière la spécificité québécoise [2], notamment en ce qui concerne l'importance des naissances au sein d'unions libres. De plus, dans cette enquête, on a pu utiliser les réponses tirées de l'échantillon des femmes et de celui des hommes et suivre ainsi les enfants à partir non seulement des réponses des mères, mais aussi de celles des pères. C'est de cette enquête qu'est tiré l'essentiel des données contemporaines présentées ici, qui reposent sur les trajectoires familiales de 1385 enfants nés en 1971-1973 et de 1329 enfants nés en 1981-1983.

Quant aux données se rapportant à la Nouvelle-France, elles sont tirées du Registre de la population du Québec ancien (RPQA) géré par le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal (Légaré, 1988). Couvrant la population de la vallée laurentienne des débuts de la colonie à la fin du XVIIIe siècle, le RPQA est essentiellement constitué des actes (baptêmes, mariages et sépultures) des registres paroissiaux, auxquels ont été ajoutés les recensements nominatifs du Régime français ainsi que divers autres documents, notamment des contrats de mariage, servant à pallier les lacunes des registres.

En regroupant toutes les mentions d'un individu retrouvées dans ces documents, le RPQA permet de reconstituer sa biographie. De plus, comme chaque individu est relié aux autres par des liens familiaux et matrimoniaux, des études s'étendant aux familles et aux phénomènes intergénérationnels sont permises. Malgré la qualité exceptionnelle du RPQA, il n'en reste pas moins que des biographies sont incomplètes, notamment à cause de la perte de quelques registres et, aussi, d'un certain

---

[2] Il eût été plus intéressant de comparer la situation québécoise actuelle à celle de la Nouvelle-France, mais les effectifs des enquêtes contemporaines concernant le Québec ne nous permettaient pas de pousser l'analyse autant que nous le souhaitions. C'est la raison pour laquelle la comparaison se fera avec le Canada.

sous-enregistrement des événements démographiques. Il a donc fallu estimer, à l'aide de procédés statistiques, la date du décès de certains parents ainsi que celle de quelques mariages et remariages. Comme la grande majorité des parents des enfants étudiés sont immigrants, l'estimation des dates manquantes a été faite selon les règles élaborées lors d'une étude les concernant (Charbonneau et al., 1987). Ces estimations sont établies sur la base des renseignements connus pour les individus possédant les mêmes caractéristiques que ceux dont la biographie est lacunaire.

Pour étudier l'itinéraire familial des enfants, il suffit donc de mettre en rapport leur biographie et celle de leurs parents. On peut alors savoir, par exemple, à quel âge un enfant vit le décès de ses parents et le remariage du conjoint survivant s'il y a lieu. De plus, en utilisant les biographies des membres de sa fratrie et de sa famille étendue, on peut arriver à déterminer l'état de celles-ci à un moment précis dans la vie d'un individu.

En ce qui concerne la comparabilité avec la situation et les données contemporaines, quelques considérations s'imposent. En premier lieu, il est important de préciser que nous nous en sommes tenus à observer les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, que nous considérons ici comme étant le seuil d'émancipation de l'enfant. Deux raisons expliquent cette décision. D'abord, puisque la mortalité de la Nouvelle-France fauchait nombre d'enfants en bas âge, il fallait nous assurer d'une période minimale d'observation afin de rendre tangible la comparaison avec aujourd'hui. De plus, les biographies des générations 1971-1973 [3] sur lesquelles notre comparaison repose principalement sont étudiées jusqu'à ce que les enfants atteignent 16 ans.

Le choix de cet âge comme seuil d'émancipation n'est toutefois pas sans signification, tant dans le passé que de nos jours. À 16 ans, un enfant né au XVIIe siècle est souvent non plus une charge mais un apport à sa famille : les contrats d'apprentissage et d'engagement comme domestique le montrent bien. Aujourd'hui, si cette dernière constatation est moins vraie, on peut dire qu'à cet âge, proche de la majorité, le rôle de la famille comme lieu de socialisation est presque terminé et que l'enfant a déjà le regard tourné vers sa vie adulte. À un âge donc où l'on est plus autonome, la rupture de

[3] Des deux groupes de générations disponibles, nous avons choisi d'utiliser celui de 1971-1973 (1961-1963 étant l'autre) car ces enfants ont davantage connu l'instabilité matrimoniale de leurs parents.

l'union des parents ne devrait pas être ressentie de la même manière que si elle était survenue quelques années auparavant.

En second lieu, pour le passé, nous avons exclu les enfants illégitimes en raison de l'extrême rareté des ménages de mères célibataires en Nouvelle-France. Comme le fait d'enfanter sans être marié n'était pas socialement accepté à l'époque, ces enfants étaient généralement abandonnés par leur mère pour être pris en charge par l'État. Leur mortalité était effarante, six d'entre eux sur dix n'atteignant pas l'âge d'un an (Paquette et Bates, 1986 : 247). Par contre, l'importance actuelle des naissances issues de mères vivant seules interdit qu'elles soient mises de côté.

Compte tenu de ces restrictions, les données historiques reposent sur 13 515 biographies d'enfants nés dans la vallée laurentienne au XVIIe siècle et qui ont vécu au-delà de leur seizième anniversaire.

DES GÉNÉRATIONS D'ENFANTS VIVANT DANS DES MONDES DIFFÉRENTS

Les itinéraires familiaux des enfants d'hier et d'aujourd'hui se situent, par leur contexte, à des années-lumières les uns des autres. Les familles de la Nouvelle-France appartiennent au modèle de ce qu'on a appelé la famille traditionnelle. À cette époque, la grande majorité des enfants naissent à l'intérieur d'un mariage qui a été célébré à l'église. La contraception étant absente, un régime de fécondité naturelle prévaut et les familles sont généralement de grande taille. Ainsi, près de quatre enfants sur dix comptent au moins quatre frères ou sœurs au moment de leur naissance (tableau 1). La division sexuelle du travail est rigide. La femme demeure à la maison élevant les enfants et dirigeant les activités domestiques; l'homme s'occupe davantage des activités économiques (Gauvreau, 1991 : 201). De plus, les séparations étant exceptionnelles, seule la mort d'un des parents vient placer les enfants en situation de monoparentalité.

Sans que sa stabilité soit remise en cause, la famille a, des débuts de la colonie au milieu des années 1960, changé d'image à travers une lente évolution des comportements démographiques (Péron et Henripin, 1973). Cependant, depuis trente ans, les changements ont été d'une rapidité foudroyante. Tout d'abord, la chute radicale de la fécondité a beaucoup rétréci la

TABLEAU 1 — Distribution des naissances selon le rang et le groupe de générations (Nouvelle-France et Canada)

Rangs	XVIIe siècle [a]	Groupes de générations 1961-1963 [b]	1971-1973 [b]	1981-1983 [b]
1	17,8	27,0	42,3	44,4
2	16,3	24,6	29,3	36,6
3	14,1	18,2	16,7	13,2
4	11,9	11,3	5,9	3,2
5+	39,8	18,8	5,7	2,6
Ensemble	100,0 (N=13 515)	100,0 (N=1181)	100,0 (N=1385)	100,0 (N=1329)

a. Il s'agit du rang parmi les enfants survivants de la famille au moment de la naissance de l'enfant étudié.
b. Échantillons d'enfants tirés de l'Enquête sociale générale de 1990 de Statistique Canada.

taille des familles. Ainsi, depuis le début des années 1970, plus de quatre naissances sur dix sont de premier rang et pour les générations nées au début des années 1980, moins de 6 % des naissances sont de rang 4 et plus (tableau 1). La division sexuelle du travail a également beaucoup évolué. Ainsi, à leur premier anniversaire, 16,4 % des enfants nés en 1961-1963 avaient une mère faisant partie de la main-d'œuvre active, proportion qui augmente à 26,9 % pour les enfants nés en 1971-1973 et à 45,8 % pour ceux qui sont nés en 1981-1983 (Marcil-Gratton, 1988 : 19-31). Cet accroissement de l'activité professionnelle des femmes a modifié énormément la dynamique de la vie familiale, notamment dans le fait que l'éducation des enfants n'est plus réservée aux mères.

Les séparations sont devenues la principale raison des ruptures d'union des jeunes familles, d'autant plus que la mortalité touche beaucoup plus tardivement les individus. Le mariage, longtemps un frein moral à la séparation, fait place à l'union libre, beaucoup moins stable. Alors que 9 % des enfants des générations 1971-1973 naissaient de parents ayant déjà vécu en union libre, 33 % de ceux qui sont nés en 1981-1983 ont connu la même réalité. De même, le fait de naître dans un couple où l'un des conjoints a déjà vécu en union libre augmente de plus du double la propension des enfants à connaître la séparation de leurs parents avant d'atteindre l'âge de 16 ans (Marcil-Gratton et Lapierre-Adamcyk, 1992 : 16). La famille traditionnelle n'est donc plus le seul mode de vie et est même en passe de devenir minoritaire.

Le contexte dans lequel s'effectuent les ruptures d'union, hier et aujourd'hui, n'est donc pas du tout le même. De nos jours, la rupture d'une union résulte d'une décision des conjoints qui la forment alors qu'en Nouvelle-France elle était le fruit d'un irrémédiable coup du sort. Si l'enfant d'aujourd'hui peut être encore lié à ses deux parents après leur séparation, celui de la Nouvelle-France en avait inévitablement perdu un. Nous nous efforcerons donc de garder ces différences en perspective tout au long de l'analyse qui suit.

LES ENFANTS ET LA MONOPARENTALITÉ : HIER PLUS QU'AUJOURD'HUI ?

Vivre en famille monoparentale n'est pas un fait nouveau. On constate même qu'au moment de leur 16e anniversaire, les enfants nés au XVIIe siècle ont connu des niveaux de monoparentalité plus élevés que les enfants qui ont vu le jour au cours des décennies 1960 et 1970 (figure 1) [4]. À cet âge, 36,6 % de l'ensemble des enfants du passé ont connu la rupture de l'union de leurs parents, comparativement à 19,8 % et à 27,3 % pour les enfants nés respectivement en 1961-1963 et en 1971-1973. En fait, seules les générations 1981-1983, si les tendances se maintiennent, pourraient connaître un niveau de monoparentalité comparable, sinon supérieur, à celui du passé. À l'âge de 6 ans, près du cinquième de ces enfants ont déjà connu un épisode de monoparentalité, ce qui est passablement plus élevé que pour les enfants du XVIIe siècle.

L'une des grandes différences entre les deux époques concerne les naissances issues de mères vivant seules. Dans le passé, ce phénomène ne pouvant être occasionné que par le décès du père pendant la grossesse de sa conjointe, seulement 0,2 % des enfants étudiés ont connu un tel sort. Par opposition, près de 7 % des enfants des générations 1971-1973 sont nés d'une mère seule, soit près du quart de l'ensemble des enfants ayant connu un épisode de monoparentalité avant d'atteindre l'âge de 16 ans.

---

[4] Il faut rappeler ici que puisque les données utilisées reposent sur des générations d'enfants et non sur des familles complètes, les premiers rangs de naissance se trouvent surreprésentés. Pour ce qui est de la Nouvelle-France, ce phénomène est amplifié par l'accroissement rapide de la population. L'image globale de la monoparentalité en est donc légèrement sous-estimée. Dans le cas des données contemporaines, le problème est de moindre importance en raison de la faible taille des familles.

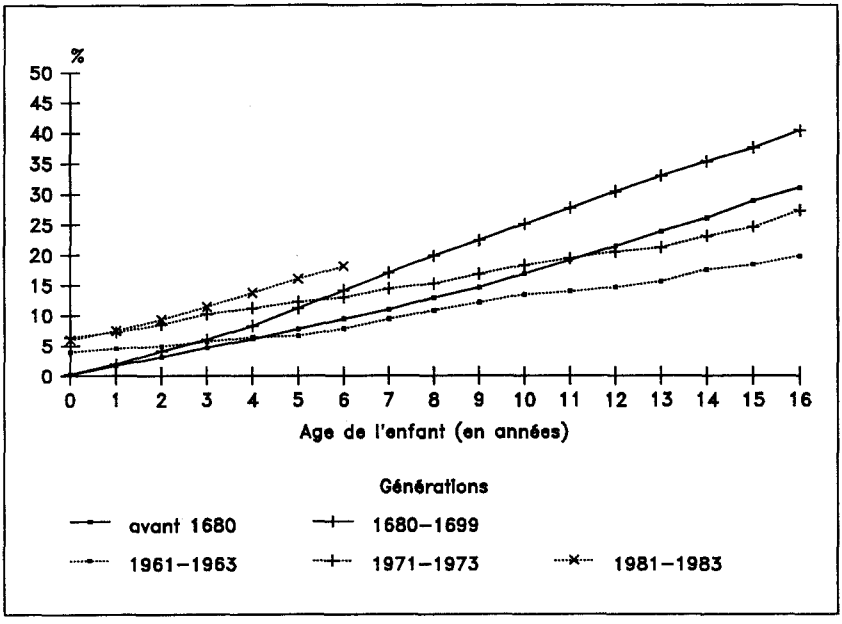

FIGURE 1 — Proportion cumulée d'enfants nés dans une famille monoparentale ou ayant connu la rupture de l'union parentale, à divers anniversaires et selon le groupe de générations (Nouvelle-France et Canada)

Quand on exclut ces enfants nés en famille monoparentale, la différence entre hier et aujourd'hui est encore plus saisissante (figure 2). À l'exception des générations 1981-1983, dont les proportions d'enfants ayant connu une monoparentalité s'alignent sur celles des générations 1680-1699, les niveaux du passé se détachent dès les plus jeunes âges. Si l'on s'en tient à l'ensemble des enfants, on note que ceux du présent connaissent globalement la rupture de l'union de leurs parents un peu plus jeunes (tableau 2). Toutefois, si on ne tient compte que des enfants nés en famille biparentale, les âges moyens à la rupture sont semblables, comme le laissaient entrevoir les courbes de la figure 2.

Finalement on remarque que, tant dans le passé qu'aujourd'hui, l'ampleur du phénomène évolue selon les générations. Mais si l'évolution contemporaine est liée à des changements de comportements, la variation connue en Nouvelle-France est à mettre sur le compte à la fois de l'évolution de la population et de l'aléa. À cause de la transformation rapide des comportements matrimoniaux de leurs parents, les enfants des généra-

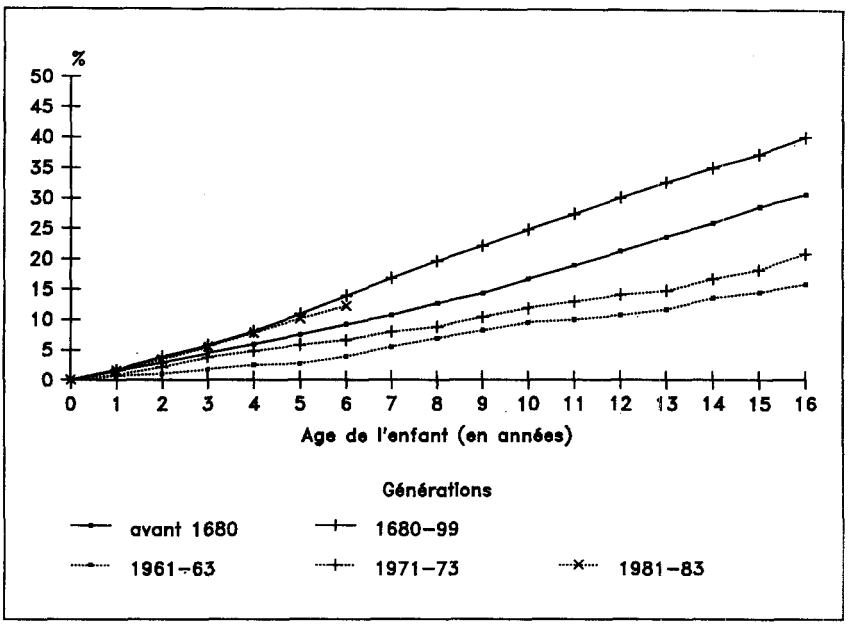

FIGURE 2 — Proportion cumulée d'enfants nés dans une famille biparentale et ayant connu la rupture de l'union parentale, à divers anniversaires et selon le groupe de générations (Nouvelle-France et Canada)

tions du début des années 1980 ont vécu 2,3 fois plus souvent la monoparentalité avant l'âge de 6 ans que les enfants nés 20 ans auparavant. En si peu de temps, c'est un bond énorme, qui explique en grande partie l'attention accordée à la monoparentalité du point de vue des enfants et à ses conséquences.

Par contre, la différence entre les deux groupes de générations nés au XVIIe siècle, de l'ordre de 30 %, est due en grande partie à un événement que l'on peut qualifier de fortuit, soit l'épidémie de variole de 1702-1703, qui est l'une des plus importantes à avoir frappé la vallée laurentienne avant 1800. En effet, si l'on s'en tient aux générations 1695-1699, qui sont celles dont les parents ont été le plus touchés par l'épidémie, on constate que 43,2 % des enfants ont vécu le décès d'un de leurs parents avant de célébrer leur 16e anniversaire.

Il ne faut donc pas croire que l'ampleur du phénomène a évolué de façon linéaire au long des deux siècles séparant les époques étudiées. En effet, les générations d'enfants les plus favorisées en la matière sont celles qui ont suivi la baisse de la mortalité et précédé la hausse des séparations et des divorces.

TABLEAU 2 — Âge moyen des enfants au début de la monoparentalité selon qu'ils ont connu cette dernière avant leur n^e^ anniversaire, pour l'ensemble des enfants et pour les enfants nés dans une famille biparentale (Nouvelle-France et Canada)

Groupe de générations	Ensemble des enfants			Enfants nés dans une famille biparentale		
	n=6 ans	n=10 ans	n=16 ans	n=6 ans	n=10 ans	n=16 ans
NOUVELLE-FRANCE						
Gén. avant 1680	3,0	5,3	8,8	3,0	5,3	8,8
Gén. 1680-1699	3,3	5,3	8,2	3,3	5,3	8,2
CANADA						
Gén. 1961-1963	1,7 (N=92)	4,3 (N=158)	7,2 (N=234)	3,3 (N=46)	6,0 (N=112)	9,0 (N=188)
Gén. 1971-1973	1,5 (N=180)	3,4 (N=253)	6,8 (N=379)	2,9 (N=90)	5,2 (N=163)	8,8 (N=289)
Gén. 1981-1983	2,1 (N=240)			3,2 (N=162)		

En ce sens, les générations nées de la fin du XIXe siècle à la fin du baby-boom de l'après-guerre ont été sans doute celles qui ont le moins vécu d'épisodes de vie monoparentale.

Évidemment, cette vision globale des choses cache des réalités diverses. Le moment auquel naît un enfant dans le cycle de vie des parents a en effet beaucoup d'influence sur la probabilité que cet enfant connaisse un épisode de vie monoparentale. Dans un contexte comme celui de la Nouvelle-France, où seul le décès d'un des conjoints cause les ruptures d'unions, il paraît évident que plus un enfant naît de parents âgés, plus il risque de connaître rapidement la rupture de l'union de ces derniers (tableaux 3a et 3b). De plus, l'âge des parents à la naissance des enfants et le rang de naissance étant très correlés en vertu du régime de fécondité naturelle qui prévalait à l'époque, les enfants de rangs élevés ont un risque beaucoup plus important de connaître un épisode de vie monoparentale avant leur 16e anniversaire (tableau 4).

L'analyse n'est pas aussi facile à faire pour ce qui est des générations contemporaines. Contrairement à ce qui se passait autrefois, l'âge des parents à la naissance des enfants et le rang de naissance de ceux-ci sont beaucoup moins correlés, fait qui reflète la variabilité des itinéraires parentaux et matrimoniaux et le recours massif à la contraception.

TABLEAU 3a — Proportion d'enfants ayant vécu un épisode de monoparentalité avant leur 16e anniversaire selon l'âge de leur mère à leur naissance (Nouvelle-France et Canada)

Âge de la mère (années)	Générations XVIIe siècle [a]	Âge de la mère (années)	Générations 1971-1973 [b]
< 25	31,6 (N=5219)	< 25	34,4 (N=304)
25-29	37,2 (N=3268)	25-29	18,9 (N=247)
30-34	39,3 (N=2506)	≥ 30	25,9 (N=150)
≥ 35	42,4 (N=2395)		
Ensemble	36,3 (N=13 388)		27,1 (N=701)

a. Dans 127 cas, l'âge de la mère fait défaut.
b. Enfants issus de l'échantillon des femmes.

TABLEAU 3b — Proportion d'enfants ayant vécu un épisode de monoparentalité avant leur 16e anniversaire selon l'âge de leur père à leur naissance (Nouvelle-France et Canada).

Âge du père (années)	Générations XVIIe siècle [a]	Âge du père (années)	Générations 1971-1973 [b]
< 25	26,2 (N=564)	< 25	37,5 (N=162)
25-29	29,7 (N=2138)	25-29	21,7 (N=279)
30-34	31,0 (N=2960)	≥ 30	27,8 (N=243)
≥ 35	39,6 (N=7451)		
Ensemble	35,5 (N=13123)	Ensemble	27,6 (N=684)

a. Dans 392 cas, l'âge du père fait défaut.
b. Enfants issus de l'échantillon des hommes.

TABLEAU 4 — Proportion d'enfants ayant vécu un épisode de monoparentalité avant leur 16e anniversaire, selon le rang de naissance (Nouvelle-France et Canada).

Rang de naissance	Générations avant 1680	Générations 1680-1699	Rang de naissance	Générations 1971-1973
1-3	29,6 (N=2991)	36,5 (N=3529)	1	30,9 (N=586)
4-6	31,2 (N=1619)	41,4 (N=2423)	2	26,8 (N=406)
7-9	32,6 (N=589)	43,8 (N=1437)	3+	23,1 (N=393)
10+	42,3 (N=220)	48,9 (N=707)		
Ensemble	30,9 (N=5419)	40,4 (N=8096)	Ensemble	27,4 (N=1385)

Tout d'abord, la relation entre l'âge des parents et la propension à connaître une monoparentalité n'est pas claire. Il semble que seul le fait de naître de très jeunes parents puisse augmenter le risque d'un enfant de vivre un épisode de monoparentalité (tableaux 3a et 3b). Par contre, on constate aisément que naître de rang élevé implique pour un enfant contemporain une moins grande propension à connaître la monoparentalité avant de s'émanciper, les aînés ayant 25 % plus de risques de monoparentalité qu'un enfant dont le rang de naissance est supérieur à 2 (tableau 4).

Les ruptures d'union étant aujourd'hui le fruit d'une décision, les variables démographiques perdent l'importance qu'elles avaient auparavant comme facteur menant les enfants à vivre un épisode de vie monoparentale.

LE SORT DES ENFANTS APRÈS UNE PREMIÈRE RUPTURE

De manière générale, on peut dire que le premier épisode de monoparentalité est une situation souvent temporaire et de courte durée. En effet, 54,0 % des premiers épisodes du passé se terminent par une remise en union, comparativement à 61,1% pour ceux d'aujourd'hui (tableau 5a). De plus, la durée moyenne de l'ensemble des épisodes est de 3,3 années chez les générations du XVIIe siècle et de 4,2 années pour les généra-

TABLEAU 5a — Distribution des premiers épisodes de monoparentalité selon le type de fin de l'épisode et le sexe du parent monoparental (Nouvelle-France et Canada)

Groupe de générations	Épisodes s'arrêtant... ... au décès de la mère	... au décès du père	... à la remise en union de la mère	... à la remise en union du père	... au 16e anniversaire de l'enfant vivant avec sa mère	... au 16e anniversaire de l'enfant vivant avec son père	Épisodes pour lesquels l'enfant vit avec sa mère	Épisodes pour lesquels l'enfant vit avec son père	*Ensemble des épisodes*
Générations 1971-1973	0,0	0,0	36,8	24,3	29,4	9,5	66,2	33,8	100,0 (N=370)
Générations XVIIe siècle	3,0	3,2	34,3	19,7	27,2	12,7	64,4	35,6	100,0 (N=4943)

TABLEAU 5b — Durée moyenne du premier épisode de monoparentalité selon le type de fin de l'épisode et le sexe du parent monoparental (Nouvelle-France et Canada)

Groupe de générations	Épisodes s'arrêtant... ... au décès de la mère	... au décès du père	... à la remise en union de la mère	... à la remise en union du père	... au 16e anniversaire de l'enfant vivant avec sa mère	... au 16e anniversaire de l'enfant vivant avec son père	Épisodes pour lesquels l'enfant vit avec sa mère	Épisodes pour lesquels l'enfant vit avec son père	*Ensemble des épisodes*
Générations 1971-1973	xx	xx	3,2 (N=136)	2,5 (N=90)	7,0 (N=109)	3,2 (N=35)	4,9 (N=245)	2,7 (N=125)	4,2 (N=370)
Générations XVIIe siècle	3,1 (N=148)	3,2 (N=157)	2,0 (N=1693)	1,7 (N=976)	5,3 (N=1343)	5,6 (N=626)	3,4 (N=3184)	3,2 (N=1759)	3,3 (N=4943)

TABLEAU 6 — Distribution des enfants à leur 16e anniversaire selon la durée du premier épisode de monoparentalité et le sexe du parent monoparental (Nouvelle-France et Canada).

	L'enfant a vécu avec :			
	Sa mère		Son père	
Durée (années)	Générations 1971-1973	Générations XVIIe siècle	Générations 1971-1973	Générations XVIIe siècle
< 5	64,0	74,3	87,3	75,4
5-7	15,3	13,3	2,2	12,2
8-9	6,8	4,6	4,5	4,7
≥ 10	13,9	7,8	5,9	7,7
Moyenne	4,9 (N=245)	3,4 (N=3184)	2,7 (N=125)	3,2 (N=1759)

tions 1971-1973 (tableau 5b). Pour chaque période, près des trois quarts des épisodes durent moins de 5 ans (tableau 6). On peut expliquer en partie la longueur légèrement supérieure des épisodes contemporains par les remariages du passé, qui, sexes confondus, survenaient en moyenne une année plus tôt (2,9 années contre 1,9).

Nonobstant l'époque et l'âge des enfants, ceux-ci vivent plus souvent avec leur mère après la rupture de l'union. Pour des raisons tout à fait différentes, puisque dans le passé c'est l'écart d'âge au mariage qui joue alors qu'aujourd'hui les raisons sont plutôt d'ordre social [5], plus de 6 enfants sur 10 ayant connu un premier épisode de vie monoparentale avant leur 16e anniversaire l'ont vécu avec leur mère et ce, tant hier qu'aujourd'hui (tableau 5a).

Le sexe du parent avec qui l'enfant vit après la rupture est important puisqu'il détermine en partie son destin, notamment en ce qui concerne les enfants contemporains. Si les épisodes

[5] Chez les pionniers européens mariés avant 1680, l'espérance de vie à 25 ans s'élève à 33,2 années pour les hommes et à 36,4 années pour les femmes (Charbonneau et al., 1987 : 129-136, hypothèse moyenne de mortalité). Quant à l'âge au mariage, les hommes se marient en moyenne à 28,8 ans alors que leurs conjointes, pionnières ou Canadiennes célibataires, le font respectivement à 20,9 ans et 14,9 ans (*ibid.* : 71-73). Ainsi, les hommes de Nouvelle-France se mariant beaucoup plus tard et mourant un peu plus jeunes, il ne faut guère se surprendre de voir les enfants se retrouver plus souvent avec un chef de famille monoparentale féminin.

du passé varient peu selon le sexe du parent monoparental [6], les enfants contemporains vivant avec leur père les voient se remettre en union plus souvent et plus rapidement. En effet, parmi les enfants d'aujourd'hui habitant chez leur père, la proportion de ceux qui ont vécu de nouveau dans une famille biparentale est de 72,0 % alors qu'elle n'est que de 55,5 % pour les enfants vivant avec une mère seule. De plus, si le sexe du parent monoparental influence peu la durée moyenne de l'épisode en Nouvelle-France, la différence est assez marquée pour les générations 1971-1973, la durée étant de 4,9 années lorsque la garde est à la charge de la mère et de 2,7 années lorsqu'elle est à la charge du père. La plus forte proportion d'épisodes se terminant par une remise en ménage lorsque le père est à la tête d'une famille monoparentale explique en grande partie cet écart contemporain.

Il est intéressant de constater que tant dans le passé que dans le présent, le fait de naître d'un parent plus âgé ou d'être d'un rang de naissance plus élevé augmente la durée du premier épisode de vie monoparentale. Par exemple, un enfant naissant au XVIIe siècle d'une mère âgée de plus de 40 ans a vécu, le cas échéant, un premier épisode de monoparentalité qui a duré au moins deux fois plus longtemps que celui d'un enfant né d'une mère âgée de moins de 25 ans (tableau 7). De même, un enfant né en 1971-1973 et ayant subi un épisode de monoparentalité l'a vécu moins longtemps s'il était l'aîné d'une famille (tableau 8). On sait que dans le passé la propension au remariage déclinait avec l'âge (Charbonneau et al., 1987 : 81). Il semble en être de même pour les adultes d'aujourd'hui.

On peut terminer cette description du destin des enfants après la rupture de l'union de leurs parents en décrivant leur fratrie au moment de cette rupture (tableau 9) [7]. Comme nous l'avons souligné au début, les enfants de la Nouvelle-France sont beaucoup plus entourés puisque plus de 8 enfants sur 10 faisaient partie d'une famille constituée d'au moins 3 enfants

---

[6] À première vue, ce résultat semble contredire diverses études qui ont montré qu'en Nouvelle-France, les veufs se remarient plus souvent que les veuves. Mais il ne faut pas oublier que notre étude, contrairement à toutes les autres, est faite du point de vue des enfants et qu'intervient alors un jeu complexe de variables offrant des résultats différenciés.

[7] Puisque, au moment de la rédaction de ce texte, la variable «taille de la famille» n'était pas disponible dans les données tirées de l'enquête de 1990, nous avons dû nous rabattre sur celles de 1984, qui, bien entendu, ne permettaient d'étudier les biographies des générations 1971-1973 que jusqu'à 10 ans.

TABLEAU 7 — Durée moyenne du premier épisode de monoparentalité selon le sexe du parent monoparental et son âge à la naissance de l'enfant (Nouvelle-France et Canada)

Groupes de générations					
Générations XVIIe siècle [a]			Générations 1971-1973 [b]		
Âge (années)	L'enfant vit avec : son père	L'enfant vit avec : sa mère	Âge (années)	L'enfant vit avec : son père	L'enfant vit avec : sa mère
< 20		2,3 (N=317)			
20-24		2,7 (N=726)	< 25	2,3 (N=36)	4,0 (N=83)
25-29	1,9 [c] (N=365)	3,0 (N=745)	25-29	2,8 (N=32)	4,6 (N=37)
30-34	2,3 (N=404)	3,7 (N=314)	≥ 30	3,1 (N=28)	7,2 (N=36)
35-39	3,2 (N=374)	4,6 (N=435)			
≥ 40	4,7 (N=584)	5,4 (N=287)			
Ensemble	3,2 (N=1727)	3,4 (N=3169)	Ensemble	2,7 (N=96)	4,9 (N=156)

a. Dans 47 cas (15 pères, 32 mères), l'âge du parent survivant fait défaut.
b. Enfants vivant avec le répondant du questionnaire lors de l'enquête.
c. Moins de 30 ans.

alors que cette proportion diminue à 64,4 % en 1961-1963 et à 44,2 % en 1971-1973. Quant aux enfants uniques, la proportion augmente de plus du double lorsqu'on compare les enfants nés en 1971-1973 et ceux qui sont nés au XVIIe siècle. Finalement, la position à mi-chemin des générations 1961-1963 montre bien les changements radicaux qu'a subis le contexte familial contemporain en seulement dix ans.

CONCLUSION

Nos résultats confirment que le phénomène de la monoparentalité n'est pas nouveau. En ce qui concerne les enfants nés le long du fleuve Saint-Laurent au cours du XVIIe siècle, il est d'une ampleur supérieure à ce qu'ont connu les enfants nés entre le début des années 1960 et le milieu de la décennie 1970. Toutefois, compte tenu de ce que nous connaissons de l'histoire des générations 1981-1983, de l'augmentation des

TABLEAU 8 — Durée moyenne du premier épisode de monoparentalité selon le sexe du parent monoparental et le rang de naissance de l'enfant (Nouvelle-France et Canada)

GROUPES DE GÉNÉRATIONS							
Générations XVIIe siècle				Générations 1971-1973			
Rang de naissance	L'enfant vit avec : son père	L'enfant vit avec : sa mère	Ensemble	*Rang de naissance*	L'enfant vit avec : son père	L'enfant vit avec : sa mère	Ensemble
1	2,5 (N=303)	2,3 (N=472)	2,4 (N=775)	1	2,5 (N=64)	4,5 (N=112)	3,8 (N=176)
2	2,5 (N=268)	2,7 (N=468)	2,6 (N=736)	2	2,9 (N=40)	4,8 (N=67)	4,1 (N=107)
3	2,7 (N=251)	2,8 (N=411)	2,7 (N=662)	3+	3,0 (N=21)	5,7 (N=66)	5,0 (N=87)
4	2,7 (N=219)	3,0 (N=372)	2,9 (N=591)				
5+	4,1 (N=718)	4,3 (N=1461)	4,2 (N=2179)				
Ensemble	3,2 (N=1759)	3,4 (N=3184)	3,3 (N=4943)	Ensemble	2,7 (N=125)	4,9 (N=245)	4,2 (N=370)

TABLEAU 9 — Distribution des enfants ayant vécu un épisode de monoparentalité avant leur 10e anniversaire selon la taille de leur famille au moment de la rupture (Nouvelle-France et Canada)

Taille de la famille	Groupes de générations		
	XVIIe siècle [a]	1961-1963 [b]	1971-1973 [a]
1 enfant	5,5	8,1	14,4
2 enfants	10,4	27,5	41,4
≥ 3 enfants	83,1	64,4	44,2
Ensemble	100,0 (N=2944)	100,0 (N=158)	100,0 (N=222)

a. Il s'agit de la position parmi les enfants survivants de la famille au moment de la rupture.
b. Échantillons d'enfants tirés de l'Enquête sur la famille de 1984 de Statistique Canada.

naissances au sein d'unions libres et de la fragilité de ces dernières, il est possible que les générations actuelles d'enfants connaîtront encore plus la rupture des unions de leurs parents. En fait, seules des périodes de crises de mortalité ont pu dans le passé recréer épisodiquement un phénomène d'une telle intensité et, à cet effet, il serait intéressant d'étudier d'autres groupes de générations, tels ceux des enfants dont les parents ont été fauchés par les crises épidémiques du XIXe siècle.

De plus, si le calendrier du phénomène étudié est semblable chez les enfants des deux époques nés en famille biparentale, les naissances en famille monoparentale, phénomène rarissime en Nouvelle-France mais représentant 6,4 % des naissances de 1971-1973 (Marcil-Gratton et Lapierre-Adamcyk, 1992 : 35-37), font en sorte que les enfants contemporains connaissent en moyenne la monoparentalité plus tôt.

Évidemment, les contextes dans lesquels se déroulent les itinéraires familiaux étudiés sont totalement différents. D'une part, le modèle colonial de la famille traditionnelle, évoluant en une époque où la contraception est absente et basé sur l'institution du mariage ainsi que sur une division sexuelle du travail bien définie, a fait place à une variété de situations familiales. D'autre part, si seule la mortalité intervient comme facteur des ruptures d'unions en Nouvelle-France, celles d'aujourd'hui sont essentiellement le fruit d'une décision. De cette façon, le jeu des variables démographiques qui déterminait le destin des enfants de façon quasi mécanique n'a plus le même poids aujourd'hui. Ainsi, si l'âge des parents à la naissance des

enfants était dans le passé fortement lié à la propension de ces derniers à connaître la monoparentalité avant d'atteindre 16 ans, il n'en est plus de même aujourd'hui.

Le premier épisode de monoparentalité est, tant pour les enfants d'hier que pour ceux d'aujourd'hui, une situation souvent courte et temporaire se terminant plus d'une fois sur deux par une remise en union. On peut également souligner que peu importent l'époque et les raisons, les enfants se sont retrouvés plus souvent, et dans des proportions semblables au cours du temps, avec une mère seule. Toutefois si, dans le passé, le sexe du parent survivant n'influençait que peu la façon dont l'enfant allait vivre la monoparentalité, la forte propension au remariage des hommes monoparentaux contemporains fait en sorte que leurs enfants connaissent en moyenne un épisode plus court et vivent plus souvent dans un nouveau ménage biparental.

Si certaines caractéristiques de la monoparentalité peuvent se comparer à travers les époques, il est bien évident qu'une rupture due à une séparation ou à un divorce n'a pas les mêmes retombées psychologiques qu'une rupture causée par un décès puisque les deux conjoints peuvent encore intervenir, pour le meilleur et pour le pire, auprès de leurs enfants. De plus, la chute de la fécondité, l'accroissement de l'activité professionnelle des femmes et la multiplication des expériences familiales ont modifié le processus de socialisation des enfants de sorte que ces derniers ont, dès le début de leur vie, beaucoup plus de contacts hors de la famille nucléaire. La stabilité de la famille vécue depuis le début de la colonie est mise à mal depuis bientôt 40 ans et les changements s'accélèrent. Bien malin qui pourrait prédire les effets de ces changements et la manière dont seront constituées les familles de demain.

Finalement, il est à souhaiter que le présent exercice soit refait pour d'autres analyses concernant, par exemple, l'effet de l'itinéraire familial des enfants sur leur devenir démographique et socio-économique. Il est en effet toujours valable de situer l'époque étudiée, quelle qu'elle soit, dans un contexte historique plus vaste. Les chercheurs québécois devraient profiter du RPQA, qui, se basant sur des milliers de biographies individuelles, permet des études longitudinales de tous genres. En comparaison, les enquêtes actuelles, avec leurs échantillons limités, rendent difficile une analyse fine et exigent souvent des chercheurs un énorme effort. L'Enquête longitudinale nationale auprès des enfants de Statistique Canada amènera un peu plus

de lumière sur la démographie de l'enfance actuelle, dont on sait encore trop peu.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHARBONNEAU, Hubert, Bertrand DESJARDINS, André GUILLEMETTE, Yves LANDRY, Jacques LÉGARÉ et François NAULT, 1987. *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIIe siècle.* Paris et Montréal, PUF et PUM, 232 p. (Cahiers «Travaux et documents» de l'INED, no 118).

CYR, Francine, 1986. «Les enfants et le divorce», dans Monique V. G.-MORVAL, éd. *Stress et famille. Vulnérabilité, adaptation.* Montréal, PUM : 123-185.

GAUVREAU, Danielle, 1991. *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle- France.* Sillery, PUQ, 232 p.

LÉGARÉ, Jacques, et Bertrand DESJARDINS, 1991. «La monoparentalité : un concept moderne, une réalité ancienne», *Population*, 46, 6 : 1677-1688.

LÉGARÉ, Jacques, 1988. «A Population Register for Canada under the French Regime: Context, Scope, Content and Applications», *Canadian Studies in Population*, 15, 1 : 1-16.

MARCIL-GRATTON, Nicole, 1988. *Les Modes de vie nouveaux des adultes et leur impact sur les enfants au Canada.* Rapport soumis au ministère de la Santé et du Bien-être social. Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Groupe de recherche sur la démographie québécoise (GRDQ), 54 p.

MARCIL-GRATTON, Nicole, et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK, 1992. *Les Modes de vie nouveaux des adultes et leur impact sur les enfants au Canada. Mise à jour 1990.* Rapport de recherche soumis au Secrétariat de l'étude de l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale. Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Groupe de recherche sur la démographie québécoise (GRDQ), 34 p.

MARCIL-GRATTON, N., 1993. «Growing up with a Single Parent, a Transitional Experience? Some Demographic Measurements», dans J. HUDSON et B. GALAWAY, éd. *Single Parent Families. Perspectives on Research and Policy.* Toronto, Thompson Educational Publishing, Inc. : 73-90.

PAQUETTE, Lyne, et Réal BATES, 1986. «Les naissances illégitimes sur les rives du Saint-Laurent avant 1730», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40, 2 : 239-252.

PÉRON, Yves, et Jacques HENRIPIN, 1973. «La transition démographique de la Province de Québec», dans Hubert CHARBONNEAU, éd. *La Population du Québec : études rétrospectives.* Montréal, Les éditions du Boréal Express : 23-44.

RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

DENIS Hubert, DESJARDINS Bertrand, LÉGARÉ Jacques et MARCIL-GRATTON Nicole — LES ENFANTS DE LA MONOPARENTALITÉ, HIER ET AUJOURD'HUI

Faite du point de vue des enfants, cette étude, comparant des générations de la Nouvelle-France et du Canada contemporain, montre que la monoparentalité n'est pas un fait nouveau. Les contextes de cette monoparentalité sont toutefois très différents. D'une part, le modèle colonial de la famille traditionnelle a fait place à une diversité de situations familiales. D'autre part, si seule la mortalité intervient en Nouvelle-France, les ruptures d'unions contemporaines sont essentiellement le fruit d'une décision. En ce sens, les retombées psychologiques d'une rupture devraient être, pour l'enfant, complètement différentes.

Le premier épisode de vie monoparentale est, hier comme aujourd'hui, une situation courte et temporaire se terminant fréquemment par la remise en union du parent monoparental. Peu importe l'époque, les enfants se retrouvent plus souvent avec leur mère après la rupture. Toutefois, si, dans le passé, le sexe du parent monoparental influence peu les caractéristiques des périodes de monoparentalité vécues par les enfants, il n'en est plus de même aujourd'hui.

DENIS Hubert, DESJARDINS Bertrand, LÉGARÉ Jacques, and MARCIL-GRATTON Nicole — CHILDREN IN SINGLE-PARENT FAMILIES, YESTERDAY AND TODAY

This study, conducted from the point of view of the children, compares cohorts from the time of New France with those of Canada today, showing that single parenthood is not a new phenomenon. The types of single parenthood, however, are quite different. The colonial model of the traditional family has given way to a variety of family situations. As well, while death was the only cause of single parenthood during the colonial era, separations today are essentially based on some sort of decision. The psychological repercussions of losing a parent are thus completely different.

The first experience of life without one parent, both historically and today, is generally a brief, temporary episode often ending with the single parent taking a new partner. In either case, children have generally ended up living with their mother when a marriage or relationship ended. But while in the past the sex of the single parent had little effect in determining the nature of life with a single parent, the same is not true today.

DENIS Hubert, DESJARDINS Bertrand, LÉGARÉ Jacques, y MARCIL-GRATTON Nicole — LOS NIÑOS DE FAMILIAS MONOPARENTALES, AYER Y HOY

Este estudio, hecho desde el punto de vista de los niños, compara generaciones de la Nueva Francia y del Canadá contemporáneo, y

demuestra que las familias monoparentales no son novedad. No obstante, los contextos son muy diferentes. Por una parte, el modelo colonial de la familia tradicional ha dado paso a una diversidad de situaciones familiares. Por otra parte, cuando en la Nueva Francia sólo intervenía la mortalidad, las rupturas conyugales contemporáneas son esencialmente resultado de una decisión. En este sentido, para el niño, los impactos psicológicos de una ruptura deberían ser totalmente distintos.

El primer episodio de la vida monoparental es, tanto ayer como hoy, una situación corta y temporal, y el jefe de familia monoparental muchas veces vuelve a contraer una unión. En cualquier época, lo más frecuente es que los niños vivan con la madre después de la ruptura. Sin embargo, en el pasado, el sexo del jefe de familia monoparental tenía poco impacto en las características de los períodos de vida monoparental de los niños; hoy en día la situación es muy diferente.